



BULLETIN D'ADHÉSION 2018 - 2019

Nom et prénom de l'adhérent :

Date de naissance :

Sexe : M F

E mail de l'adhérent (sauf pour agent actif CNAV) :

Qualité : (entourer la qualité vous correspondant)

- agent
- retraité
- extérieur
- conjoint
- conjoint retraité
- enfant
- enfant de retraité

Nom et prénom du correspondant à la CNAV :

(si conjoint, enfant, retraité, conjoint de retraité, enfant de retraité et extérieur)

N° de service et N° de poste de l'agent ou du correspondant CNAV Service :

Poste : 380_____

Sections	Responsable	Activités		Cocher activité(s) choisies	
Badminton	Damien Guillaume (7360)	Loisir			
Cyclo	Yannick Perron (7729)	Loisir			
Football	Grégory Brossard (7320)	Loisir	Salle		
Jogging	Laurence Drancourt (7762)	Compétition	Loisir		
Karting	François Aubard (7686)	Loisir			
Padel	Benjamin Cartereau (7653)	Loisir			
Piscine	Jacqueline Cholliere (8220)	Abonnement	Ticket		
Randonnée	Patrick Durand (8233)	Loisir			
Squash	Marie Anne Tinturier (7652)	Loisir			
Tennis	Evelyne Beaufile (7782)	Compétition	Loisir		
Ungslos	Comité Directeur				

Date limite d'inscription 01/12/2018. Après cette date, seuls les nouveaux embauchés pourront s'inscrire.

L'adhésion à l'ASCNAV est de 17 € pour les agents, conjoints, enfants (de – 26 ans à charge), retraités, conjoints et enfants de retraités et de 22 € pour les extérieurs. IMPORTANT :

- Aucune adhésion ne sera prise si elle n'est pas complète et remplie entièrement.
- Nous fournir **obligatoirement le jour de votre inscription un certificat médical de moins de 3 ans et couvrant l'intégralité de l'année sportive.** Si celui-ci a été fourni l'année précédente, il pourra être réutilisé.
- Pour le jogging compétition, fournir un certificat médical séparé précisant obligatoirement, l'autorisation de la pratique de l'athlétisme ou course à pied **en compétition de moins de 1 an.**

Sections * (2)	Responsable	Horaires *	Prix		Cocher activité(s) choisie(s)
			Agent ou Conjoint	Agent Retraité	
K.la - Gym	Maryse Pageault (7878)	Mercredi 17h/18h	70 € *	102 € *	
		Jeudi 16h40/17h40	70 € *	102 € *	
Hatha yoga	Florence Brochen (7756)	Mercredi 11h45/12h45	84 € *	126 € *	
		Jeudi 11h45/12h45	84 € *	126 € *	
		Jeudi 12h45/13h45	84 € *	126 € *	
Renforcement Musculaire	Laurence Mari (7835)	Lundi 12h45/13h45	70 € *	102 € *	
Zumba	Elodie Ruelle (8355)	Mardi 16h30/17h30	55 € *	82 € *	
Pilates	Barbara DALE (7003)	Lundi 11h45/12h45	55 € *	82 € *	
		Vendredi 11h45/12h45	55 € *	82 € *	
Gym Douce Gym Tonique	Colette Ploquin (7735)	Mardi 11h45/12h45	65 € *	97 € *	
		Mardi 12h45/13h45	65 € *	97 € *	
Self Defense	??	Vendredi 12h45/13h45	65 € *	97 € *	
Total cours					

Adhésion	
Cours - Licence	
Total à payer	

Règlement par chèque à l'ordre de l'ASCNAV

A TOURS, le

Signature :

(2) capacité de la salle de sport 19 personnes maximum.

(*) Attention : les activités payantes dans la salle des sports de Tours 2 peuvent être supprimées ou le prix augmenté en fonction du nombre d'inscrits.

Une date limite d'inscription a été fixée afin de nous permettre de faire une demande de subvention au plus juste. Ainsi, à partir du **1^{er} Décembre 2018**, les inscriptions à l'ASCNAV ne seront plus possible pour la saison 2018-2019, sauf pour les nouveaux embauchés, qui ont moins de 3 mois d'ancienneté.

Une modification des règles de sécurité, concernant l'accès à la salle de sport a été réalisée par les RH et le service de sécurité de Tours. Les conjoints, et retraités pourront accéder aux activités proposées dans la salle de sport de la CNAV, sous certaines conditions :

- *Les agents actifs sont prioritaires*
- *A date butoir des inscriptions (fixée au **01/10/2018**), si la capacité de la salle n'est pas atteinte, alors l'accès aux conjoints ou retraités sera ouvert. Un choix devra être fait, si le nombre de demande est supérieur au nombre de place.*

Pour connaître les modalités de remboursement des différentes sections, veuillez-vous reporter au livret de l'ASCNAV.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez :

- Consulter le site www.ascnav.fr
- Contacter le responsable de section
- Contacter un membre du bureau via le mail tours.ascnav@cnav.fr